

Le PNRC adopte à l'unanimité son budget "de transition"



Élus du conseil municipal et du PNRC étaient hier à Corte pour examiner et voter le budget primitif de l'établissement. Le 25 juin prochain, ils se réuniront de nouveau afin d'examiner le compte administratif, ainsi que le budget supplémentaire intégrant les nouvelles conventions financières passées avec la Collectivité de Corse et les communes.

/PHOTOS JOSÉ MARTINETTI

Les élus du conseil syndical du PNRC étaient réunis hier à Corte pour examiner et voter le budget primitif de l'établissement. Un budget de "transition", comme le soulignait José Filippi, le DGS du Parc, installé dans ses fonctions le 12 avril dernier.

En effet, lors du débat d'orientations budgétaires, le Parc a mis une stratégie en

place qui a été présentée à la Collectivité de Corse. "Et ce budget 2018 est dans l'attente du vote de celui de la CDC et de la nouvelle convention financière qui sera passée avec elle, et puis surtout de l'adoption du programme à trois ans de la future charte", a développé José Filippi. Une charte qui sera présentée pour le 20 juin prochain devant le conseil national pour

la protection de la nature à Paris, avant adoption par le conseil scientifique du ministère de l'Environnement pour délivrer l'agrément au Parc.

Ce budget 2018 marque la fin d'un cycle qui est en voie d'achèvement depuis décembre, où "nous avons redémarré l'activité au Parc avec les nouveaux délégués de la CDC. Il faut savoir que de-

puis, nous avons passé 60 rapports, autant dire un énorme travail des services et des élus. Le Parc est désormais en ordre de bataille pour développer sa nouvelle charte et repartir pour les dix prochaines années", a poursuivi José Filippi. Ainsi, le budget primitif se monte à 7 325 749 € pour la section de fonctionnement et à 997 041 € pour l'investissement. Il s'agit ici de la re-

prise des opérations prévues en 2017. Avant de passer au vote, Petr'Anto Tomasi, l'un des vice-présidents, a expliqué qu'il s'agissait bien "d'une situation atypique puisque ce budget de transition sera remodelé lors du prochain BS. En juin, nous lancerons une dynamique nouvelle et c'est en fait le sens de ce budget primitif."

Un budget qui a été voté à

l'unanimité, tout comme les 28 autres rapports présentés au conseil syndical. Le 25 juin prochain, les membres du conseil syndical se réuniront pour examiner cette fois le compte administratif, ainsi que le budget supplémentaire intégrant les nouvelles conventions financières passées avec la Collectivité de Corse et les communes.

M. G.